

SIMOP

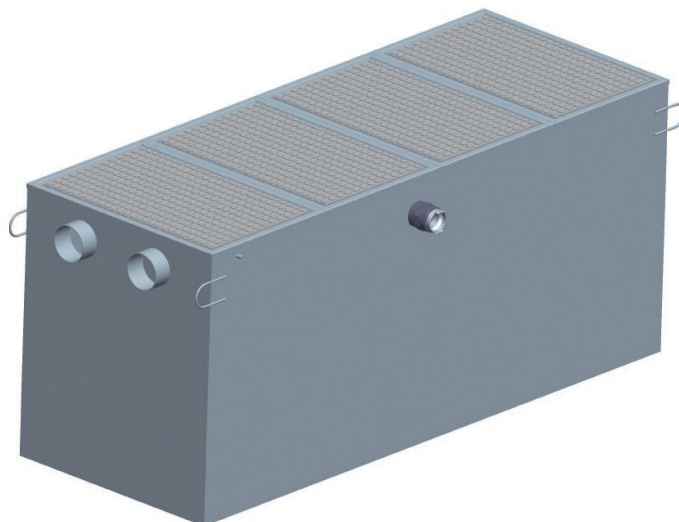
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

SÉPARATEURS DE GRAISSES ET FÉCULES AVEC DÉBOURBEUR ET DISPOSITIF EXTRACTION DN80, ACCESSIBILITÉ TOTALE EN INOX

CAXAT
29/06/2015

**GARANTIE
10 ANS
CONTRE LA
CORROSION**



DEFINITION TECHNIQUE

Un séparateur combiné de graisses et de fécules est un appareil destiné à séparer et stocker les matières solides, les graisses et les huiles d'origine animale et végétale contenues dans les eaux ménagères et à retenir les débris d'épluchages.

Un système de pulvérisation des mousses d'amidon est installé au dessus de l'arrivée des effluents en provenance de l'éplucheuse de pommes de terre. La commande du système de pulvérisation doit être pilotée par l'éplucheuse.

Une zone débourbeur V100 est intégrée dans chaque appareil.

La capacité de rétention des graisses est de 40 litres par l/s.

Fabrication en acier inox 304 L (EN 1.4307)
Équipé en série d'un support pour détecteur de niveau de graisses.
Implantation en élévation ou enterré, avec possibilité de fabrication sur chantier (nous consulter).
Accessibilité totale avec couvercles étanches aux odeurs par tampon(s) hydraulique(s) 125 KN, possibilité de tampons 1,5 (inox) et 250KN (avec rehausse), avec came de verrouillage. Possibilité de rehausse.

INSTALLATION

Respecter les préconisations des fiches de pose P108 et P109

Ventilation : voir la notice C010

UTILISATION

Concernant les petites collectivités et les installations professionnelles, cuisines collectives, restaurants, l'obligation de poser des séparateurs de graisses résulte du règlement sanitaire départemental type et du code de la santé publique. Pour les industries agro-alimentaires, il est indispensable de transmettre le CCTP d'un bureau d'études technique pour établir le dimensionnement d'un appareil adapté.

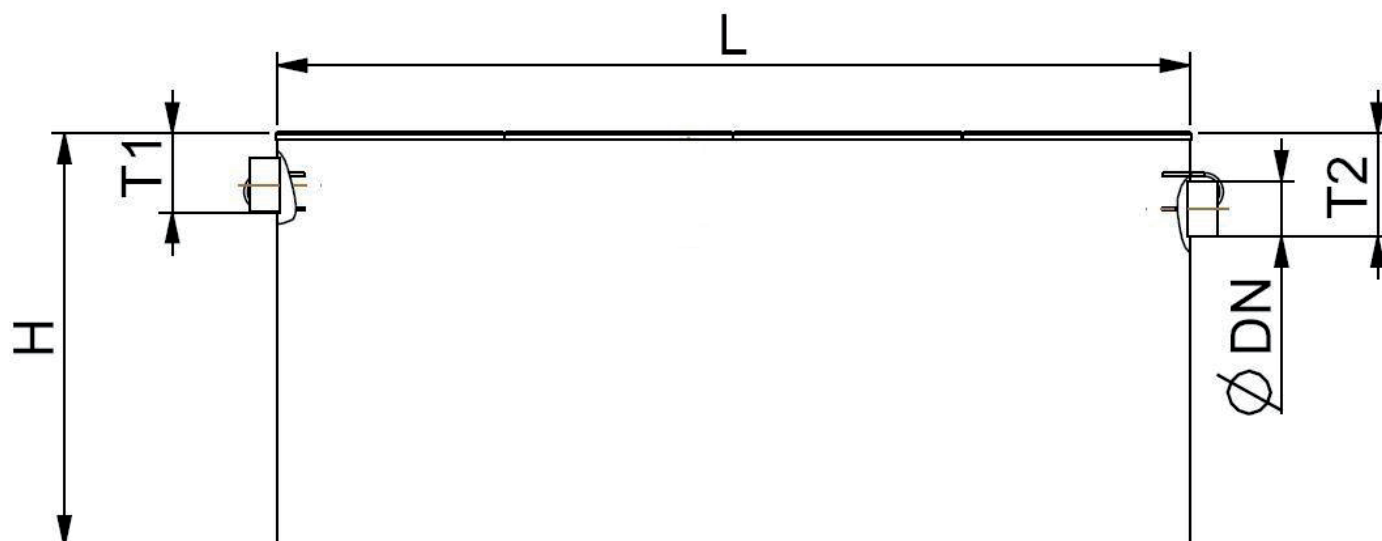
ENTRETIEN

Il convient de contrôler, vidanger et nettoyer régulièrement le séparateur, l'attention est attirée sur la nécessité de se conformer aux réglementations nationales ou locales concernant l'enlèvement des déchets.

Il convient de déterminer la fréquence des contrôles, vidanges et nettoyages en fonction de la capacité de stockage de graisse et de boues du séparateur et selon l'expérience opérationnelle. Sauf spécification contraire, il convient de vidanger le séparateur, de le nettoyer et de le remplir en eau claire au moins une fois par mois, et de préférence, tous les 15 jours (norme EN 1825-2).

EXTRACTION A DISTANCE

Aspiration à distance : dispositif de soutirage DN 80
L'installateur doit fournir et mettre en place un tube d'aspiration en pvc pression à raccorder à la sortie de l'appareil et doit placer, en bordure de rue, le raccord pompier livré avec l'appareil.



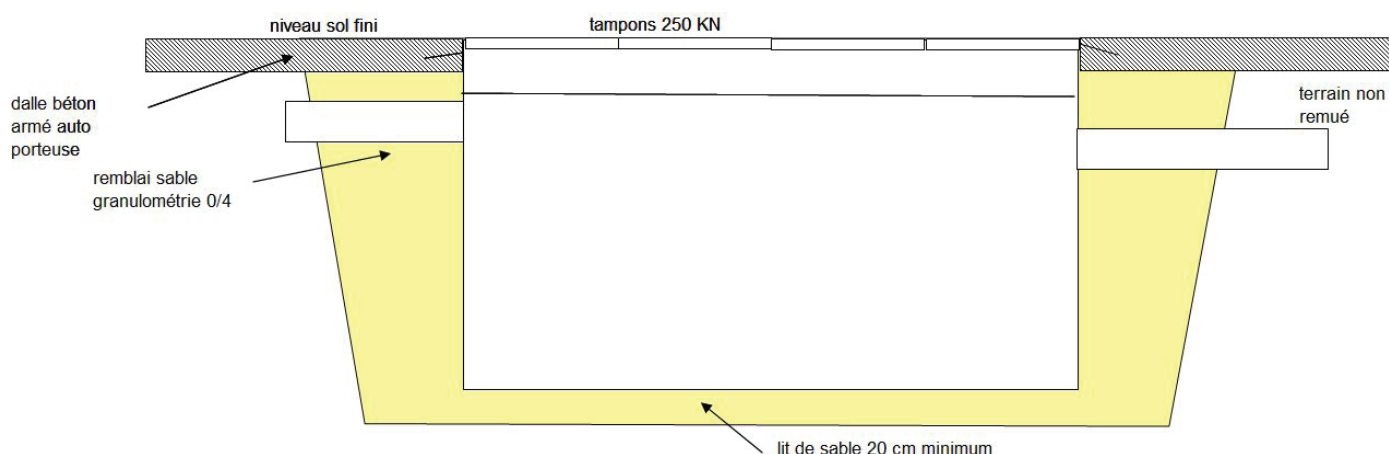
Référence accessi- bilité totale	Taille nominale	Vol. déboureur (l)	Vol. séparateur (l)	Rét. graisses (l)	Longueur (L) mm	Largeur mm	Hauteur H (mm)	F.E. Entrée (T1) mm	F.E. Sortie (T2) mm	DN raccordement ext.	Nbre couvercle(s)	Poids (kg) à vide
CA01X033B	1	160	240	61	1015	670	960	260	330	114	1 (575x920)	176
CA02X033B	2	310	480	109	1335	765	1150	260	330	114	2 (575x670)	246
CA03X033B	3	466	720	162	2000	765	1150	260	330	114	3 (575x670)	334
CA04X033B	4	600	960	297	2000	1015	1200	260	330	114	3 (575x920)	437
CA06X033B	6	889	1440	380	2665	1015	1200	260	330	159	4 (575x920)	569
CA08X033B	8	1021	1920	509	3330	1015	1200	260	330	159	5 (575x920)	682
CA09X033B	9	1350	2160	579	3995	1015	1200	260	330	159	6 (575x920)	798

Options :

ANG2-3 Alarme de niveau de graisses

SNB/SG Sonde de boues

APPAREILS AVEC TAMPONS



MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

POSE HORS SOL :

Posé l'appareil sur une chape en béton bien de niveau. Raccorder l'entrée et la sortie, l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée

Ventilation : voir la notice C010

TERRASSEMENT :

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS :

Réaliser un lit de pose en sable de 20 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens.. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0 /4) tout autour de la cuve.

2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur.

Les compartiments doivent être remplis simultanément.

3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

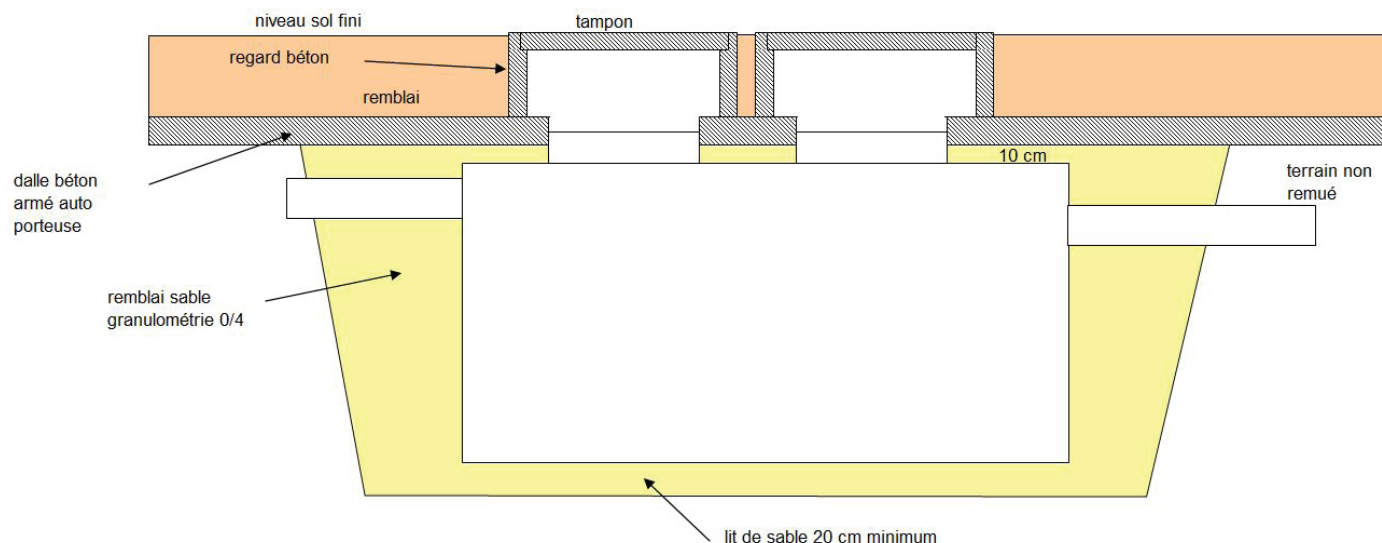
Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoportante prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) Si l'appareil est muni de tampons 250 KN.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

Ventilation : voir la notice C010

APPAREIL AVEC AMORCES



MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC AMORCES :

Réaliser un lit de pose en sable de 20 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens.. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0 /4) tout autour de la cuve.

2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur.

Les compartiments doivent être remplis simultanément.

3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

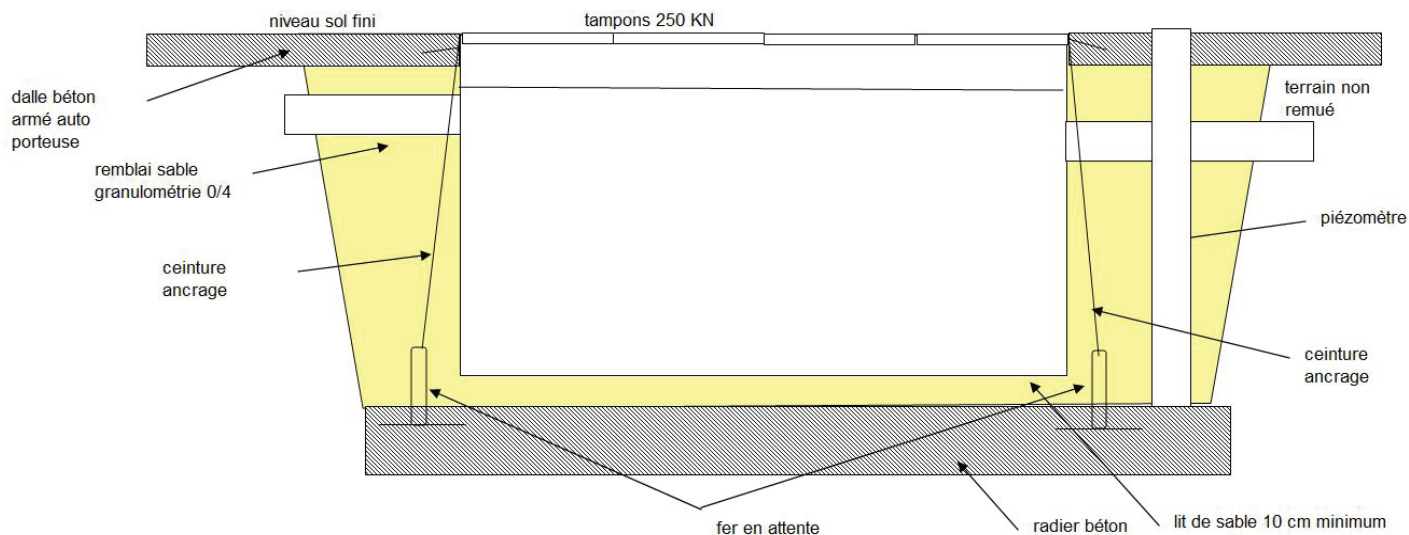
Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, mette en place une couche de sable de 10 cm au dessus de l'appareil puis réaliser une dalle en béton armé autoportante prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

Ventilation : voir la notice C010

APPAREILS AVEC TAMPONS



MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve. Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil. Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve. Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS :

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède. Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable de 10 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie, utilisation de raccords multimatériaux est conseillée.

Mise en place du piézomètre Ø 315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (Permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0/4) tout autour de la cuve.
2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur. Les compartiments doivent être remplis simultanément.
3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) Si l'appareil est muni de tampons 250 KN.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

Ventilation : voir la notice C010

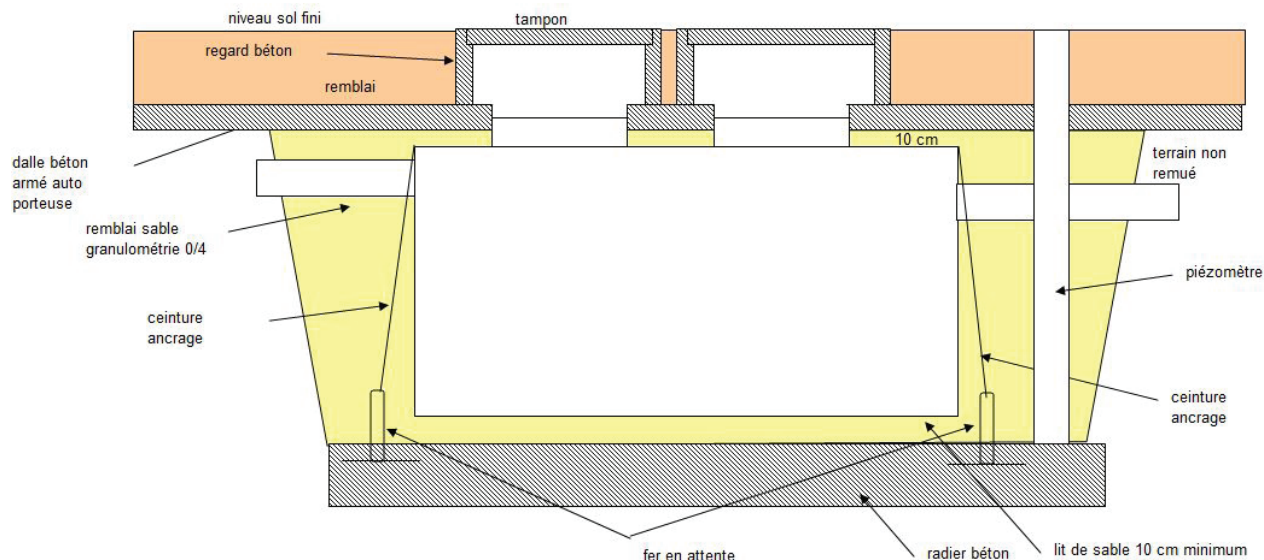
Terrain argileux et/ou hydromorphe (présence d'eau souterraine), la nappe ne doit pas dépasser la génératrice supérieure de l'appareil.

Redonnons le meilleur à la terre

P109

22/06/2015

APPAREIL AVEC AMORCES



MANUTENTION :

- Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.
- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve. Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil. Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve. Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC AMORCES :

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède. Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable de 10 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie, utilisation de raccords multimatériaux est conseillée. Mise en place du piézomètre Ø 315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (Permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

Réalisation du remblai latéral :

- 1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0 4) tout autour de la cuve.
- 2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur. Les compartiments doivent être remplis simultanément.
- 3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

Réalisation du remblai supérieur:

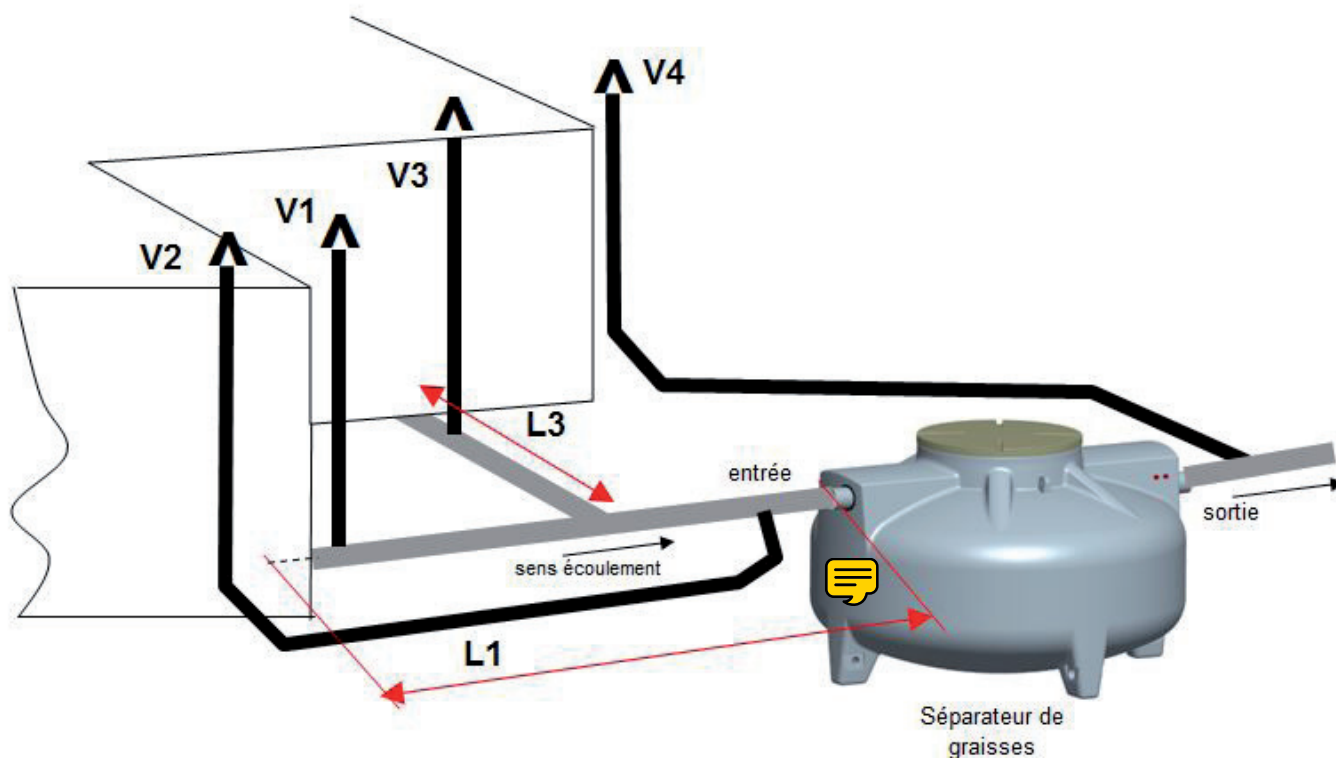
Possibilité de remblai en terre végétale sur une hauteur maximum de 50 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve, dans le cas d'appareil avec amorces, rehausser les trous d'homme avec des regards béton afin de les mettre au niveau du sol fini.

Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, mettre en place une couche de sable de 10 cm au dessus de l'appareil puis réaliser une dalle en béton armé autoportante prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.

Ventilation : voir la notice C010



Selon la norme EN 1825-2 :

Si L1 est inférieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 en toiture

Si L1 est supérieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 et la ventilation V2 (piquage au plus près du séparateur) en toiture.

Toutes les conduites raméables de longueur supérieur à 5ml doivent être ventilées , donc si L3 est supérieur à 5ml, raccorder la ventilation V3 en toiture.

La conduite aval du séparateur doit être également raccordée en toiture (V4).